

L'ENJEU DÉMOCRATIQUE

L'éditorial d'Hugues de Jouvenel

Voici presque un an, alors que toute l'attention des médias était captée par les jeux Olympiques de Pékin et leur extraordinaire mise en scène comme expression de la puissance chinoise, je m'inquiétais de l'atteinte que pouvaient porter aux libertés fondamentales certains projets de « flicage » individuel introduits notamment en France (tel était le cas du projet de fichier numérique dénommé EDVIGE ¹) et en Suède ². Je rappelais alors combien était ancienne la question de savoir comment concilier liberté et sécurité, et quelle avancée avait constitué la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Je n'en soulignais pas moins combien demeuraient précaires les libertés, y compris dans les pays dits démocratiques, et combien celles-ci me semblaient pouvoir être menacées par l'essor des technologies de l'information et de la communication (TIC), sans même mentionner alors les risques plus insidieux liés à la convergence des technologies (TIC, nano, bio et sciences cognitives) et aux usages éminemment ambivalents qui pouvaient en être faits.

Quelques lecteurs s'étonnèrent alors de l'ingénuité de mon propos, considérant sans doute qu'il résultait soit d'une grande naïveté quant à des pratiques ordinaires, soit de ce

qu'Olivier Hassid appelle ici « une peur d'universitaires », pour ne pas parler d'état d'âme de citoyen effarouché. Nous avons donc voulu approfondir le sujet, explorer plus avant en quoi, en effet, l'essor des TIC et leurs usages fort différents étaient de nature à renouveler fondamentalement la problématique ancienne de la liberté et de la sécurité, comment en fonction de leurs sensibilités différentes des auteurs comme Olivier Hassid et André-Yves Portnoff, parmi d'autres, analysaient la question.

Olivier Hassid commence ici par nous rappeler l'ampleur et la nature foncièrement nouvelles des risques, l'aversion de nos contemporains et peut-être particulièrement des Français vis-à-vis du risque, leur peur et leur demande en conséquence croissante de sécurité. Tout en reconnaissant ensuite le caractère quelque peu excessif du sentiment d'insécurité qu'éprouvent aujourd'hui nos contemporains au regard des actes de violence si répandus au cours des périodes antérieures, il montre qu'en effet se sont multipliés des dispositifs de surveillance et de contrôle, pour aussitôt en dédramatiser l'ampleur, sinon nous en démontrer l'inoffensivité.

De son côté, André-Yves Portnoff, malgré son penchant technophile

1. Exploitation documentaire et valorisation de l'information générale.

2. Voir mon éditorial « Sécurité vs liberté ? » *Futuribles*, n° 345, octobre 2008.

qui n'est un secret pour aucun de nos lecteurs, prend ici appui sur quelques développements récents qui, à ses yeux, menacent ou réduisent déjà nos libertés. Il dénonce des exploitations abusives des TIC (via des cookies, Web-bugs, puces RFID³...) à des fins sécuritaires et commerciales, pire encore le mélange des genres et le commerce public-privé de données sensibles sur les individus (et incidemment les entreprises). À l'en croire, nous serions en permanence tous espionnés ou confrontés au risque de l'être, à nos propres frais (puisque nous achetons nous-mêmes les équipements qui nous trahissent), sinon en allant sur les sites de réseaux dits sociaux, tel Facebook, étaler nos habitudes, nos centres d'intérêt, voire nos émotions, les livrant ainsi, consciemment ou non, à la police, aux pirates et aux marchands.

Avec ce dossier spécial « Libertés et sécurité à l'ère numérique », comportant également un article intéressant sur « l'automatisation des contrôles de vitesse » qui soulève bien des questions, y compris en raison de la substitution du gendarme (et du juge) par des robots, et l'article ô combien actuel sur la piraterie maritime, nous sommes assurément loin d'épuiser le sujet, pour au moins deux raisons.

D'abord parce que les systèmes techniques ici évoqués sont très rudimentaires au regard de nombreux autres développements scientifiques et techniques auxquels j'ai brièvement fait allusion en mentionnant la convergence des technologies. Je pense, par exemple, aux vertus et aux dangers de la télémédecine, grâce à

laquelle pourront être maintenues en toute sécurité à leur domicile les personnes âgées, et contrôlées dans tous leurs faits et gestes, y compris, si elles refusent de porter leur bracelet électronique, par implantation forcée de puces remplissant la même fonction. Et comment, allant un pas plus loin, ne point ici évoquer, sur le même registre, le développement de la médecine dite « prédictive » ou « préventive », les risques liés à la sélection des embryons, voire l'eugénisme et finalement le rêve insensé des transhumanistes en quête de l'homme parfait.

La deuxième raison pour laquelle nous sommes loin d'épuiser la question tient tout simplement à la nature de nos institutions politiques, du mot polis qui signifie cité et qui renvoie à la manière suivant laquelle sont régulées les relations des hommes dans le cadre d'une société organisée. J'entends par là une société dotée d'institutions autant que possible démocratiques, donc dotées de pouvoirs et de contre-pouvoirs qui, pour l'instant, n'existent que dans quelques États dont la souveraineté, dans le meilleur des cas, se limite à leurs frontières, alors justement que celles-ci sont de plus en plus poreuses à mesure que se développent à l'échelle internationale des réseaux d'échanges, d'amitié, de complicité..., pour le meilleur comme pour le pire. Voilà pourquoi face aux enjeux tels que le changement climatique, tout autant que face au progrès des TIC et des technologies du vivant, le développement d'instances et de procédures de gouvernance démocratique au niveau international constitue un défi capital. ■

3. Radio Frequency IDentification.